

Saint-Jérôme, le 29 septembre 2015



Monsieur Richard Boivin

Sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions
financières et au droit corporatif
MINISTÈRE DES FINANCES
8, rue Cook, bureau 4.28
Québec QC G1R 0A4

PAR MESSAGERIE

OBJET : Mémoire conjoint de la Fédération québécoise des clubs quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec visant à proposer des amendements à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*

Monsieur,

Dans le contexte du processus de révision de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, nous vous transmettons, pour et au nom de la Fédération québécoise des clubs quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, un mémoire contenant leurs suggestions.

Nous demeurons disponibles pour répondre à toute question relativement au présent mémoire.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer nos respectueuses salutations.

PRÉVOST FORTIN D'AOUST

ANDRÉ RAMIER
AR/cl

p.j. Mémoire



Mémoire conjoint de la Fédération québécoise des clubs quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec visant à proposer des amendements à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*

**Présenté au ministre des Finances,
M. Carlos J. Leitão, le 29 septembre 2015**

Le présent document vous est proposé conjointement par la Fédération québécoise des clubs quads (ci-après la « FQCQ ») et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (ci-après la « FCMQ ») dans le but de vous faire part de nos suggestions de révision de la *Loi 188*.

Nos organismes sont des corporations sans but lucratif qui ont respectivement pour principale mission de promouvoir la pratique sécuritaire du quad et de la motoneige sur le territoire du Québec.

Nos activités sont principalement régies par la *Loi sur les véhicules hors route* (ci-après la « LVHR »), qui porte que nos clubs affiliés doivent veiller au respect de cette loi.

À l'article 19 de la LVHR., il est expressément prévu que tout propriétaire d'un quad ou d'une motoneige doit détenir un contrat d'assurance de responsabilité civile automobile prévoyant une garantie minimale de 500 000\$. Au chapitre de la sécurité des membres de la FQCQ et de la FCMQ, il s'agit d'une obligation d'autant plus primordiale que le régime d'indemnisation de la Société de l'assurance automobile du Québec ne s'applique pas aux accidents survenant sur les sentiers.

LA SITUATION DES QUADISTES

Malgré cette obligation, en 2007, seulement 252 559 véhicules ont été assurés sur les 335 569 quads dûment immatriculés et autorisés à circuler, ce qui représente un taux de délinquance d'environ 25%.

En d'autres termes, il est permis de constater que les sentiers sont malheureusement fréquentés par un grand nombre de quadistes qui ne sont pas assurés. Cette situation est relativement constante depuis de nombreuses années (24% en 2006, 26% en 2005, 27% en 2004).

Par ailleurs, le 28 avril 2010, le ministre délégué aux Transports a émis un arrêté ministériel qui autorise dorénavant les véhicules tout terrain de type côte à côte à, notamment, circuler dans les sentiers des membres de la FQCQ, sans prévoir davantage de mesures relatives à l'obligation d'assurance.

Il est donc à prévoir que la fréquentation des sentiers de quads augmentera au cours des prochaines années et, par le fait même, le risque d'accidents et de dommages.

LA SITUATION DES MOTONEIGISTES

Dans les années 90, ce sont les motoneigistes qui ont été confrontés à une problématique fort semblable de celle décrite ci-haut. C'est la FCMQ qui, la première, a proposé une solution fort simple qui implique la vente du produit d'assurance obligatoire de façon simultanée avec l'achat du droit d'accès aux sentiers de la fédération. La FCMQ avait alors fait une demande de décret auprès du ministre des Finances, et l'Autorité des marchés financiers avait émis un avis négatif à l'égard de ce projet. La FCMQ avait également eu à faire face au lobby du RCCAQ (Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec), qui craignait que l'octroi du décret ne favorise l'émergence de pratiques de vente sans représentant.

Considérant les nombreux avantages et l'opportunité sociale de la solution proposée, le ministre des Finances avait tout de même octroyé le décret le 13 septembre 2000. Le programme d'assurance des motoneigistes a été mis en place à ce moment et la catastrophe appréhendée ne s'est évidemment jamais produite.

De fait, le taux de délinquance des motoneigistes pratiquant en sentier a pratiquement disparu et le régime fonctionne à la satisfaction des membres de la FCMQ, qui s'en disent satisfaits dans une proportion de 93,3 %, suivant le plus récent sondage effectué.

Le programme fonctionne fort bien et a donné lieu à quelques ajustements au cours des années suite à des observations et recommandations de l'Autorité des marchés financiers.

L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ

Les quads

Pour quelques centaines de milliers de Québécois, le quad constitue un loisir de premier plan, qui leur permet de sillonner notre immense territoire et de partager ce plaisir avec des amis et des membres de leurs familles.

Au-delà de cela, le quad est une activité génératrice d'importantes retombées économiques et créatrice d'emplois. En se référant à une étude récente (voir Annexe 1 pour un résumé), on apprend que les dépenses totales des quadistes s'élèvent à 1,5 milliard et que celles spécifiquement effectuées lors d'excursions et de voyages s'élèvent à 1,1 milliard.

Une étude récente du ministère du Tourisme nous apprenait que ce loisir génère 6 012 emplois directs et indirects et crée des revenus fiscaux et parafiscaux de 139 M\$.

Dans des régions comme Chaudière-Appalaches, la Mauricie, Lanaudière et les Laurentides, le quad représente plus de 10% des dépenses touristiques globales. Ceci est majeur et l'étude précitée concluait ainsi : « Le quad est clairement dans une phase de croissance au Québec et il semble que cette tendance continuera encore pour quelques années. »

Les motoneiges

Sans la moindre exagération, il est tout à fait exact de prétendre que le Québec est reconnu internationalement comme le paradis de la motoneige. Au-delà du fait que la motoneige a été inventée par un Québécois et que l'entreprise qu'il a fondée est un chef de file de réputation internationale dans l'industrie des véhicules récréatifs, c'est avant tout par la qualité de ses sentiers signalisés, entretenus et surveillés que le Québec constitue la destination privilégiée des amateurs de motoneige de partout dans le monde. Ainsi, ce sont 30 000 touristes qui visitent le Québec à chaque année pour y pratiquer cette activité.

Selon l'étude la plus récente sur cette question (voir Annexe 2 pour un résumé), les retombées directes de dépenses de motoneigistes lors d'excursions et de voyages, se chiffrent à 939 M\$ annuellement. De façon globale, l'industrie de la motoneige génère 2 milliards de retombées économiques, dont 250 millions de retombées fiscales pour les deux paliers de gouvernement.

LA PRATIQUE SOUS L'ÉGIDE DES FÉDÉRATIONS

FQCQ

La FQCQ. est une corporation sans but lucratif qui regroupe 119 clubs répartis dans toutes les régions du Québec. Son membership annuel moyen se situe à 61 219 quadistes.

Les activités des différents clubs sont animées par plus de 3 000 bénévoles qui consacrent temps et énergie à l'aménagement et à la surveillance des 25 397 kilomètres de sentiers fédérés.

Grâce à eux, le Québec s'est doté d'un réseau de sentiers exemplaires qui répondent aux normes de sécurité imposées par la législation et la réglementation. Ces sentiers sont signalisés, balisés et patrouillés par des agents de surveillance, sans compter qu'ils font l'objet d'un entretien constant qui assure une circulation sécuritaire pour les gens qui les empruntent.

Toutefois, de très nombreux quadistes, plus de 200 000, continuent de pratiquer cette activité dans des conditions dites « artisanales », s'exposant à un degré de risque nettement plus élevé. D'autres empruntent sans droit les sentiers fédérés, en tentant d'échapper à l'attention des agents de surveillance.

En toutes circonstances, il est clairement dans le meilleur intérêt de la société québécoise de favoriser la pratique du quad sur les sentiers sécuritaires de la FQCQ.

FCMQ

Du côté de la FCMQ, ce sont 80 000 personnes qui constituent son membership, lesquelles sont membres de l'un ou l'autre de nos 206 clubs.

Tout comme pour les quads, les sentiers fédérés, qui s'étendent sur plus de 32 000 kilomètres sont signalisés, entretenus et surveillés, ce qui procure aux usagers le plus haut niveau de sécurité qui soit.

La qualité de ce réseau est due à l'apport colossal de plus de 5 000 bénévoles.

Il est clairement dans l'intérêt de la société quads que ce réseau soit préservé et que les gens qui y circulent, sans exception, respectent leur obligation de détenir la protection d'assurance obligatoire.

NOTRE PROPOSITION

Le régime dont profitent les membres de la FCMQ est basé sur le titre VIII de la *Loi 188*, qui prévoit la distribution sans représentant.

Grâce au décret de 2000, les clubs de motoneigistes et leurs représentants agissent à titre de distributeurs de la police d'assurance automobile standard à son chapitre A, qui couvre la responsabilité.

Dans les faits, le motoneigiste obtient sa couverture d'assurance au moment où il achète son droit d'accès. Le motoneigiste reçoit alors son certificat d'assurance, le guide de distribution ainsi que les coordonnées du représentant en assurance de dommages qui gère le produit.

Le motoneigiste reçoit donc tous les renseignements requis en parcourant le guide, en communiquant avec ledit représentant ou, encore, en consultant le site Internet mis à sa disposition. Bref, il bénéficie d'une offre d'information probablement supérieure au consommateur habituel de ce produit conçu principalement pour les automobilistes.

Le programme a fait l'objet de certains aménagements au fil des années, dont certains plus récemment.

Le taux de délinquance a pratiquement disparu et, par la force du groupe, le prix unitaire a même diminué au fil du temps!

Le regroupement des membres et la mise en place de ce programme, rendue possible grâce au décret de 2000, a clairement été bénéfique pour les québécois adeptes de la motoneige et pour la société en général. Il s'agit assurément d'un très bel exemple de prise en main effectuée par un groupe de consommateurs.

Et il va de soi que les quadistes devraient bénéficier du même traitement, et ce, pour pallier les problèmes récurrents de délinquance au niveau de la prise d'assurance, mais aussi et surtout pour favoriser une augmentation de la pratique du quad sur les sentiers sécuritaires de la fédération. En effet, on peut penser qu'en proposant aux quadistes un programme qui leur est avantageux, ceux-ci seront plus nombreux à fréquenter les sentiers fédérés.

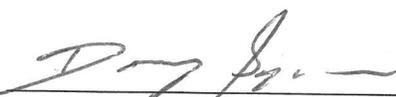
Or, un décret ne présente guère de sécurité quant au maintien du programme de vente des protections d'assurance avec le droit d'accès. Et cette stabilité ne pourrait qu'être bénéfique, ne serait-ce qu'au niveau de la planification de nos activités et des représentations que nous pouvons faire à nos membres et futurs membres

Nous intervenons donc pour proposer un amendement à la *Loi 188* qui solidifierait la solution susmentionnée et l'élargirait pour en faire bénéficier les quadistes également.

Ainsi, nous croyons qu'il serait grandement opportun socialement que la liste des cas visés à l'article 424 soit augmentée pour y inclure le cas de la distribution de l'assurance de responsabilité civile automobile, dans le cas spécifique des motoneiges et des quads.

Comme vous le savez, cette liste comprend des cas comme l'assurance voyage, l'assurance location de véhicules pour des locations à court terme, l'assurance sur les cartes de crédit, etc. Sans contester la légitimité de ces choix législatifs, nous sommes convaincus que l'objectif de protection du public recherché par notre projet est au moins aussi important que ce qui était visé par les cas prévus actuellement à l'article 424. En outre, contrairement à ces cas, les distributeurs ne seraient pas des commerçants à la recherche d'un profit, mais plutôt des bénévoles rendant service à deux groupes de consommateurs.

Au nom de nos 150 000 membres, nous vous demandons donc, pour toutes les raisons mentionnées précédemment, de bien vouloir amender la loi afin d'inclure nos fédérations, nos clubs et nos bénévoles visés, à la liste actuelle prévue à l'article 424 ou de procéder à tout autre amendement législatif qui permettrait à nos membres de profiter du régime créé par décret au bénéfice des motoneigistes.



Monsieur Danny Gagnon, directeur général
Fédération québécoise des clubs quads



Monsieur Jean-Luc Lussier, directeur général
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

ANNEXE 1



Fédération Québécoise des Clubs Quads
6025 boulevard Pie IX, Montréal, H1X 2C1
Tél.: 514-252-3050
www.fqcq.qc.ca



Impact économique du quad au Québec

Février
2015





Table des matières

SECTION DU RAPPORT

PAGE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	-----	1
LE QUAD AU QUÉBEC	-----	2
IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRATIQUE RÉCRÉOTOURISTIQUE DU QUAD	-----	3
IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRATIQUE RÉCRÉOTOURISTIQUE DU QUAD (SUITE)	-----	4
PERSPECTIVES ET VISION D'AVENIR	-----	5

Contexte de l'étude

En juin 2014, la FQCQ a mandaté Zins Beausnesne et associés pour mener une étude visant à faire un état de la situation et des changements en cours dans l'industrie du quad au Québec depuis la dernière étude réalisée en 2004. Cette étude visait à estimer les retombées économiques de l'activité récréotouristique du quad et à démontrer l'importance de cette industrie pour le Québec. Elle devait aussi dégager des perspectives d'avenir et les conditions de succès de cette industrie.

Pour atteindre les objectifs de cette étude, Zins Beausnesne et associés s'est appuyée sur les résultats de l'étude des retombées économique de la motoneige et du quad menée par Tourisme Québec en 2005 et y a intégré l'analyse de données secondaires sur l'évolution de la pratique du quad au Québec et une analyse « terrain » auprès de plusieurs intervenants par le biais d'entrevues avec notamment :

- Les principaux responsables de la FQCQ;
- des agents régionaux de la FQCQ;
- plusieurs présidents de club de quad;
- quelques ATR et certains organismes locaux de promotion touristique;
- des représentants des manufacturiers de quad et des détaillants de matériels connexes;
- les principaux locataires de quad et T.O. offrant une activité quad;
- d'autres observateurs directeurs importants notamment MTQ;
- des entreprises touristiques offrant de l'hébergement aux quadistes.

Cette étude a permis de confirmer l'importance économique considérable de l'industrie du quad au Québec et sa croissance marquée au cours des 10 dernières années, ainsi que son impact particulier dans les régions éloignées du Québec. Elle met en lumière les retombées fiscales élevées qu'elle génère pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Cette industrie bénéficie depuis quelques années d'évolutions favorables, notamment l'extension du réseau des sentiers, son organisation et son entretien, l'amélioration du confort et de la sécurité des véhicules, mais aussi des vêtements, l'accroissement de l'offre de services aux abords des sentiers, et en conséquence, une pratique de plus en plus récréative en couple ou en groupes d'amis.

Avec un soutien approprié des pouvoirs publics autant locaux et régionaux que provincial et fédéral, mais aussi de partenaires privés, l'industrie du quad peut entrevoir des perspectives très intéressantes de développement et ses retombées touristiques, économiques et fiscales pourraient croître de façon importante au cours des prochaines années.

Le quad au Québec

L'industrie du quad au Québec en 2014 c'est :

- 57 000 membres et 119 clubs réunis par la FQCCQ;
- **plus de 3 000 bénévoles qui offrent une contribution unique à l'organisation de la pratique;**
- **34 agents de la Fédération sur l'ensemble du territoire du Québec;**
- **près de 25 000 km de sentiers interconnectés, sécuritaires, cartographiés, signalisés et entretenus;**
- **249 des surfaceuses pour maintenir la qualité des sentiers;**
- un réseau de près de 250 concessionnaires de quads à travers tout le Québec.
- 400 000 véhicules immatriculés;
- 25 T.O. et 90 locateurs qui reçoivent des clientèles internationales;
- des centaines de commerces qui accueillent et servent les quadistes en voyage;
- des ATR actives en promotion dans 15 régions concernées par l'activité quad;
- de nombreux partenaires nationaux et régionaux principalement : ministère des Transports du Québec (MTQ), ministère du Tourisme du Québec (MTO), ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), l'association sectorielle Aventure Écotourisme Québec (AEQ) et, selon les territoires, des MRC, des Centres locaux de développement (CLD), des Offices de tourisme et divers organismes régionaux et locaux;
- des dépenses centrées des quadistes de près de 1,2 milliard de \$;
- **600 millions de retombées économiques annuelles (PIB) et 275 millions de retombées fiscales pour les gouvernements du Québec et du Canada.**
- **de nombreux emplois (12 000) dans l'industrie.**

Les ressorts du succès de l'industrie québécoise du quad au Québec :

- des passionnés de quad qui se sont constitués en clubs et se sont ensuite réunis au sein d'une fédération;
- la constitution progressive d'un réseau de près de 25 000 kilomètres de sentiers interconnectés à travers le Québec;
- la transformation de l'activité de loisir quad en un produit récréotouristique dynamique;
- un appui du Gouvernement du Québec pour l'entretien des sentiers par l'achat de surfaceuses;
- un autofinancement important résultant d'une ristourne sur les plaques d'immatriculation et la mise en place d'un système de financement pérenne de la FQCCQ et des clubs;

Impact économique de la pratique récréotouristique du quad

Aujourd'hui l'activité touristique du quad engendre des dépenses centrées de près de 1,2 milliard de dollars et des retombées économiques qui sont estimées à **600 millions de dollars au Québec**. Les retombées annuelles touristiques et économiques de la pratique récréative et touristique du quad sont donc très importantes pour le Québec et plusieurs régions de la province, et ce, **tant en valeur et en contribution, qu'en dynamisation économique**. Elles ont presque doublé depuis 2004.

Cette **valeur de l'industrie du quad s'appuie essentiellement sur la qualité des sentiers, et le réseau de 25 000 km de sentiers interreliés** balisé, signalisé et bien entretenu qui offre l'opportunité de découvrir le Québec et ses régions par de longues randonnées et une variété de circuits ainsi que l'accès à des infrastructures de services tout au long des sentiers.

Investissements

Sur cinq ans (2009-2013), 71 M \$ (dont 21 M \$ en 2013) ont été investis dans le réseau de sentiers et la pratique récréotouristique du quad au Québec par les clubs et la FQCQ :

- 44 M \$ (62%) dans l'aménagement et l'entretien des sentiers;
- 19 M \$ (27%) dans la gestion, les opérations et la promotion du quad;
- 6 M \$ (8%) en immobilisations (machinerie, équipements, etc.);
- 2 M \$ (3%) dans la signalisation des sentiers;

En 2013 uniquement, les investissements se sont chiffrés à 21 M \$.

Les retombées directes récurrentes¹ de l'activité récréotouristique du quad.

Entre 2004 et 2014, les dépenses centrées des quadistes au Québec ont donc augmenté de 88%.



Impact économique de la pratique récréotouristique du quad

suite

Évolution des dépenses centrées des quadistes entre 2004 et 2014

	Dépenses centrées 2004	Dépenses centrées 2014
Dépenses variables	291,7 M \$	651,6 M \$
Dépenses fixes	300,0 M \$	461,8 M \$
Dépenses totales	591,7 M \$	1 113,4 M \$

Les impacts économiques découlant de la pratique du quad à des fins récréotouristiques sont donc les suivants.

Impacts économiques associés aux dépenses centrées des quadistes en 2004 et 2014

	Impacts 2004	Impacts 2014
Emplois (ETP) créés	6 012 emplois	12 119 emplois
Valeur ajoutée aux prix de base	245 420 000 \$	481 277 839 \$
Revenus pour le gouvernement fédéral	55 845 000 \$	108 672 411 \$
Revenus pour le gouvernement provincial	83 310 000 \$	160 712 894 \$
PIB correspondant	336 790 000 \$	633 814 580 \$

1. Le détail des calculs figure dans le rapport Retombée du quad, 2015, produit par Zins Beuchesne et associés.

Impact économique de la pratique récréotouristique du quad

suite



Les retombées fiscales de l'activité quad pour les deux paliers de gouvernement sont estimées à 275 millions de dollars annuellement.

La croissance des retombées économiques de l'activité quad au Québec entre 2004 et 2014 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les ventes au détail de quads ont augmenté entre 2005 et 2014 avec un prix unitaire de base plus élevé (+50 à 100% selon les modèles);
- la hausse des retombées directes des dépenses des quadistes pour la pratique des activités récréotouristique qui y sont liés;
- les ventes de pièces, vêtements et accessoires liés au quad;
- la hausse des retombées liées à l'entretien des sentiers.



Perspectives et vision d'avenir

La pratique du quad a atteint un niveau d'organisation et de pratique au Québec qui en fait un produit récréotouristique, dont le potentiel et les retombées touristiques et économiques pourront croître fortement au cours des prochaines années.

Il peut en effet capitaliser sur :

- Un réseau de sentiers et une organisation bien structurés de clubs réunis au sein de la FQCQ;
- Des entreprises touristiques organisées et motivées pour offrir des services à ses adeptes dans un nombre croissant de régions du Québec;
- Une notoriété et une image fortement améliorées et attrayantes auprès d'un public de plus en plus large.

Pour les ATR, le quad est un produit touristique qui est maintenant **mûr pour une promotion et une mise en marché accrue tant au Québec qu'à l'étranger et le quad fait de plus en plus partie du plan de développement touristique de nombreuses régions. Il faut cependant packager l'offre et en faire une promotion systématique. Le quad n'est en effet actuellement pas un produit d'appel, mais plutôt un produit complémentaire qui sert à distinguer une région ou un centre d'hébergement.** Il pourrait toutefois devenir un produit d'appel étant donné son potentiel de développement.

Les associations touristiques régionales constatent que beaucoup d'efforts ont été consentis pour développer le réseau et encadrer la pratique au cours des dernières années; au point de vue du développement touristique, le quad reste un produit en émergence mais est maintenant assez développé pour faire l'objet d'une mise en valeur touristique accrue au Québec.

Les nouveaux véhicules attirent en effet une nouvelle clientèle et fidélisent la clientèle existante.

L'image du quad s'est par ailleurs grandement améliorée au cours des dernières années : en effet les quadistes ne sont plus vus comme des pollueurs et des gens irrespectueux de l'environnement et des résidents locaux. Les quadistes sont de plus en plus respectueux et consciencieux de l'environnement et des droits de passage.

Et certaines régions commencent effectivement à en faire un **produit d'appel** et une partie **intégrante de leur développement touristique.**

Les priorités de développement pour amener le quad à réaliser son plein potentiel vont être de :

- **Finir de connecter l'ensemble des clubs** – il reste des clubs à relier dans **deux** régions : l'Abitibi et la Côte-Nord;
- **Développer des sentiers pour rejoindre certaines municipalités éloignées** pour en faire des points de services pour les usagers;
- **Rendre l'ensemble des sentiers durables et permanents** : environ 40% du réseau est actuellement durable (surtout en milieu rural), l'objectif des prochaines années est de rendre 75% du réseau durable (incluant notamment certains milieux urbains);
- **Développer et étendre le projet touristique pilote de la Route Quad** actuellement en cours dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec à d'autres régions;

Perspectives et vision d'avenir

suite

- Développer et mettre en valeur une offre touristique de qualité et dense incluant des attraits touristiques régionaux ou locaux ainsi que des services de restauration et d'hébergement;
- Identifier et rendre accessible des attraits pouvant susciter l'intérêt des quadistes et justifier excursions et voyages;
- Faire la promotion du réseau québécois auprès des clientèles américaines et européennes.

L'avenir du quad touristique et la croissance de l'activité passera également par :

- La multiplication des activités, des rallyes, des randonnées et des voyages organisés par les clubs pour stimuler la pratique auprès des membres actuels et en attirer de nouveaux;
- L'encadrement de l'activité et la signalisation pour attirer une nouvelle clientèle et faire en sorte d'augmenter la pratique chez les adeptes actuels – en particulier les familles et les couples qui sont de plus en plus nombreux à pratiquer l'activité;
- L'utilisation du quad comme moyen d'atteindre des attraits touristiques ou accéder à des paysages naturels qui pourrait attirer une nouvelle clientèle (adepte de haute nature, photographe, touristes locaux ou étrangers, activités liées telles que la chasse et la pêche, Géocaching (La Tuque), etc.);
- La promotion de l'activité récréotouristique auprès des usagers qui possèdent un VHR pour les encourager à faire des escapades et des voyages avec hébergement – il faut leur vendre l'idée d'un usage qui ne se limite pas à l'utilitaire et au récréatif local et développer une offre touristique attrayante pour les attirer dans les autres régions;
- La promotion de l'activité auprès de la clientèle canadienne, américaine et européenne;
- L'utilisation de plusieurs canaux de communication pour contribuer à faire la promotion de l'activité : émission à la TV, magazines spécialisés, carte de sentiers avec commanditaires et attraits touristiques, sites Internet spécialisés, brochures touristiques et outils de mise en marché régionaux.

En fonction des résultats de cette étude, d'ici 10 ans, on pourrait alors imaginer une situation positive et porteuse d'avenir pour le quad au Québec:

- **100 000 usagers du quad membres de la FQCQ** au Québec au lieu de 60 000;
- **Une augmentation des clientèles internationales** attirées par la qualité de l'expérience et des sentiers, les territoires exceptionnels desservis et les services efficaces conquises par un positionnement fort du produit et une mise en marché agressive sur de nouveaux marchés;
- **Un accroissement des clientèles jeunes et féminines** qui trouveront chacune une expérience à leur mesure;
- un **nombre accru de voyages** de quad à travers le Québec;
- des **retombées touristiques économiques et fiscales multipliées** : avec des retombées économiques potentielles de 1 milliard de dollars et des revenus fiscaux en conséquence de près de 400 millions de dollars.



Sur la base des taux de variation 2004-2014 postulés, les dépenses moyennes effectuées par les quadistes au Québec en 2014 ont été estimées. Le tableau suivant présente les dépenses par catégorie et par segment de marché estimées pour 2014

Estimation des dépenses moyennes effectuées par les quadistes au Québec en 2014

	Propriétaires québécois		Propriétaires hors Québec		Emprunteurs		Locataires
	Excursionnistes	Touristes	Excursionnistes	Touristes	Excursionnistes	Touristes	
Dépenses moyennes variables par jour	5,60 \$	363,03 \$	382,02 \$	382,02 \$	363,03 \$	363,03 \$	501,89 \$
Loisirs et divertissement	37,59 \$	11,72 \$	32,91 \$	10,47 \$	37,59 \$	11,72 \$	11,72 \$
Hébergement	363,03 \$		169,74 \$		145,18 \$	111,28 \$	
Restaurants et bars	96,67 \$	62,92 \$	106,42 \$	71,52 \$	96,67 \$	67,92 \$	30,21 \$
Achats de produits d'épicerie	27,39 \$	21,79 \$	23,63 \$	29,06 \$	27,39 \$	21,79 \$	21,79 \$
Vêtements	5,60 \$	363,03 \$	382,02 \$	363,03 \$	501,89 \$	501,89 \$	501,89 \$
Huile et carburant	87,98 \$	84,58 \$	73,63 \$	82,27 \$	87,98 \$	84,58 \$	45,94 \$
Location quad, auto ou équipement de transport	4,26 \$	2,18 \$	4,55 \$	3,30 \$	4,26 \$	2,18 \$	196,21 \$
Achats divers (souvenirs, jeux, disques, etc.)	6,53 \$	2,77 \$	5,35 \$	2,60 \$	6,53 \$	2,77 \$	2,77 \$
Location d'équipement connexe	7,11 \$	5,05 \$	1,20 \$	3,23 \$	7,11 \$	5,05 \$	
Guide						40,70 \$	
Transport terrestre						6,69 \$	
Assurances						20,17 \$	
Dépenses moyennes fixes par année	5 795,07 \$						
Achat d'un quad neuf	4 006,35 \$						
Entretien et réparations	588,15 \$						
Cotisations aux associations et clubs sportifs	80,30 \$						
Assurances et immatriculations	418,13 \$						
Vêtements spécialisés	422,62 \$						
Équipements connexes	218,53 \$						

Les dépenses totales et centrées des quadistes au Québec en 2014

- Les dépenses totales effectuées par les quadistes au Québec en 2014 se sont chiffrées à **1,5 milliard \$**.
- Les dépenses centrées, c'est-à-dire celles effectuées lors d'excursions/voyages dont la principale motivation est la pratique du quad s'élèvent à 1,1 milliard \$

Dépenses totales et centrées effectuées par les quadistes au Québec en 2014		
	Dépenses totales	Propriétaires centrées
Dépenses moyennes variables par jour	864 535 802 \$	651 644 782 \$
Loisirs et divertissement	82 580 181 \$	62 055 294 \$
Hébergement	112 913 601 \$	85 317 510 \$
Restaurants et bars	241 358 729 \$	181 332 792 \$
Achats de produits d'épicerie	70 784 684 \$	53 308 029 \$
Vêtements	71 709 934 \$	53 927 663 \$
Huile et carburant	236 626 169 \$	177 739 363 \$
Location quad, auto ou équipement de transport	14 380 065 \$	11 890 094 \$
Achats divers (souvenirs, jeux, disques, etc.)	14 918 605 \$	11 217 083 \$
Location d'équipement connexe	17 628 518 \$	13 221 637 \$
Guide	916 342 \$	916 342 \$
Transport terrestre	264 924 \$	264 924 \$
Assurances	454 051 \$	454 051 \$
Dépenses moyennes fixes par année	615 755 822 \$	461 817 679 \$
Achat d'un quad neuf	428 110 762 \$	321 083 072 \$
Entretien et réparations	62 848 960 \$	47 136 720 \$
Cotisations aux associations et clubs sportifs	5 191 800 \$	3 894 662 \$
Assurances et immatriculations	44 680 600 \$	33 510 450 \$
Vêtements spécialisés	45 160 755 \$	33 870 567 \$
Équipements connexes	29 762 945 \$	22 322 209 \$
Grand total	1 480 291 624 \$	1 113 462 461 \$

Note : Les dépenses centrées ont été calculées à partir de l'indice de pertinence estimé dans l'étude de 2005 : 75% des dépenses faites par les Québécois, 76% des dépenses faites par les quadistes hors Québec et 100% des dépenses faites dans le cadre de location.

La répartition régionale des dépenses centrées des quadistes

- La répartition régionale des dépenses centrées des quadistes en 2004 et en 2014 est présentée au tableau suivant.

	Dépense centrées 2004		Dépense centrées 2014	
	(S)	(%)	(S)	(%)
Bas Saint-Laurent	31,4 M \$	5,3 %	62,6 M \$	5,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	29,3 M \$	5,0 %	64,3 M \$	5,8 %
Capitale-Nationale	39,1 M \$	6,6 %	67,9 M \$	6,1 %
Mauricie	55,1 M \$	9,3 %	109,6 M \$	9,8 %
Estrie	43,8 M \$	7,4 %	73,7 M \$	6,6 %
Outaouais	47,1 M \$	7,9 %	78,3 M \$	7,0 %
Abitibi-Témiscamingue	14,7 M \$	2,5 %	32,6 M \$	2,9 %
Côte-Nord	1,8 M \$	0,3 %	9,5 M \$	0,9 %
Nord-du-Québec	3,2 M \$	0,5 %	7,0 M \$	0,6 %
Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine	17,6 M \$	3,0 %	52,8 M \$	4,7 %
Chaudière-Appalaches	66,0 M \$	11,2 %	119,2 M \$	10,7 %
Lanaudière	66,8 M \$	11,3 %	125,6 M \$	11,3 %
Laurentides	85,1 M \$	14,4 %	175,1 M \$	15,7 %
Montérégie	57,8 M \$	9,8 %	81,5 M \$	7,3 %
Centre-du-Québec	33,2 M \$	5,6 %	53,9 M \$	4,7 %
TOTAL		100 %	1 113,4 M \$	100,0 %

Note : La répartition des dépenses variables en 2014 est basée sur celle de 2004.

La répartition des dépenses fixes est établie sur la base de la répartition du nombre de membres en 2014.

Les impacts économiques associés aux dépenses centrées

- Les impacts économiques découlant de la pratique du quad à des fins récréotouristiques sont les suivants.

Impacts économiques associés aux dépenses centrées des quadistes en 2004 et 2014

	Impacts 2004	Impacts 2014
Emplois (ETP) créés	6 012 emplois	12 119 emplois
Valeur ajoutée aux prix de base	245 420 000 \$	481 277 839 \$
Revenus pour le gouvernement fédéral	55 845 000 \$	108 672 411 \$
Revenus pour le gouvernement provincial	83 310 000 \$	160 712 894 \$
PIB correspondant	336 790 000 \$	633 814 580 \$



Février
2015

ANNEXE 2

Impact économique de la motoneige au Québec

Septembre 2012



Photo : Michel Julien, Tourisme Mauricie.

 **Zins Beauchesne**
MARKETING • DÉVELOPPEMENT • INNOVATION

Préparé par :
Michel Zins, Ph.D.
Zins Beauchesne et associés



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE
MOTONEIGISTES DU QUÉBEC



Photo : Yves Ouellet, Tourisme Maurice.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION DU RAPPORT

PAGE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	1
L'INDUSTRIE DE LA MOTONEIGE AU QUÉBEC EN BREF	2
IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA MOTONEIGE	3
PERSPECTIVES	5
UNE VISION D'AVENIR.....	6

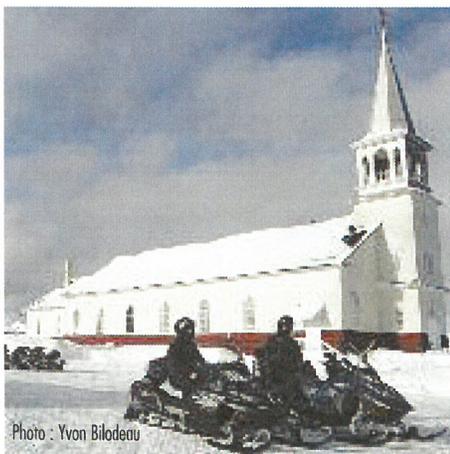




Photo : Yves Ouellet, Tourisme Mauricie.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La **FCMQ** a mandaté **Zins Beuchesne et associés** pour mener une étude visant à faire un état de la situation et des changements en cours dans l'industrie de la motoneige au Québec depuis la dernière étude réalisée en 2001, à estimer les retombées économiques de l'activité motoneige et démontrer l'importance de cette industrie pour le Québec de même qu'à dégager les perspectives d'avenir et les conditions de succès de cette industrie..

Pour atteindre les objectifs de cette étude, **Zins Beuchesne et associés** s'est appuyée sur une méthodologie éprouvée et utilisée en 2001, basée à la fois sur l'analyse de données secondaire et sur une analyse « terrain » auprès de plusieurs intervenants, par le biais d'entrevues avec :

- le président et les administrateurs de la FCMQ;
- certains présidents de clubs;
- l'ISMA et certains manufacturiers;
- les ATR et certains organismes locaux de promotion;
- des observateurs des marchés américains et ontariens;
- les coordonnateurs des tables VHR;
- des entreprises touristiques.

Cette étude a permis de démontrer l'importance économique considérable de l'industrie de la motoneige au Québec et son impact particulier dans les régions éloignées du Québec, ainsi que des retombées fiscales élevées pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Cette industrie est cependant affectée depuis quelques années par un environnement climatique, social et politique turbulent et en transformation et fait face à des défis cruciaux pour le maintien d'un réseau intégré de sentiers de qualité tant au niveau des droits de passage que du financement de son entretien et de son amélioration. C'est sur ce réseau intégré que reposent l'unicité et le succès de l'expérience motoneige au Québec.

Avec un soutien approprié des pouvoirs publics, autant locaux et régionaux que provincial et fédéral, mais aussi de partenaires privés, cette industrie peut toutefois entrevoir des perspectives très intéressantes de développement et ses retombées touristiques, économiques et fiscales pourraient croître de façon importante au cours des prochaines années.

L'INDUSTRIE DE LA MOTONEIGE AU QUÉBEC EN BREF

L'industrie de la motoneige c'est aujourd'hui:

- 80 000 membres et 206 clubs réunis par la FCMQ;
- plus de 5 000 bénévoles qui offrent une contribution unique à l'organisation de la pratique;
- Plus de 32 000 km de sentiers interconnectés, sécuritaires, cartographiés, signalisés et entretenus;
- plusieurs centaines de surfaceuses pour maintenir la qualité des sentiers;
- un réseau de près de 300 concessionnaires de motoneiges à travers tout le Québec.
- 1,55 million de motoneiges enregistrées aux États-Unis en 2011, dont près du quart soit 400 000 dans les bassins de clientèles naturels du Québec;
- 540 000 motoneiges enregistrées au Canada en 2011. Avec 32,3 %, le Québec occupe le premier rang canadien suivi de l'Ontario avec 26,9 %.
- 20 tour-opérateurs et 90 locateurs qui reçoivent des clientèles internationales;
- près de 30 000 touristes hors Québec : Ontario, États-Unis et France surtout;
- des centaines de commerces qui accueillent et servent les motoneigistes en voyage;
- des ATR actives en promotion dans 14 régions concernées par l'activité motoneige;
- de nombreux partenaires nationaux et régionaux principalement : ministère des Transports (MTQ), ministère du Tourisme (MTO), ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Développement économique Canada (DEC), la Coalition nationale des sentiers (CNS), les Conférences Régionales des Élus (CRÉ), les MRC, mais aussi suivant les territoires des CLD, des municipalités, des URLS, des Offices de Tourisme et de nombreux autres organismes;
- 2 milliards de retombées économiques annuelles et 250 millions de retombées fiscales pour les gouvernements du Québec et du Canada;
- une industrie touristique et de nombreux emplois qui en dépendent en hiver, et ce, surtout dans les régions éloignées.

Les ressorts du succès de l'industrie québécoise de la motoneige au Québec :

- tout d'abord un manufacturier, BRP, et un produit québécois, la motoneige;
- une fierté des Québécois à l'égard de cette activité;
- des passionnés de motoneige qui se sont constitués en clubs et se sont ensuite réunis au sein d'une fédération;
- la constitution progressive d'un réseau plus de 32 000 kilomètres de sentiers interconnectés à travers le Québec;
- la transformation de l'activité de loisir motoneige en un produit touristique international;
- un appui des gouvernements pour l'entretien des sentiers par l'achat de surfaceuses;
- un autofinancement important résultant d'une ristourne sur les plaques d'immatriculation et la mise en place d'un système de financement pérenne de la FCMQ et des clubs.

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA MOTONEIGE

Aujourd'hui, l'industrie de la motoneige engendre des retombées économiques qui sont estimées à **2 milliards de dollars au Québec**.

Les retombées annuelles touristiques et économiques de la pratique récréative et touristique sont donc très importantes pour le Québec et plusieurs régions de la province, et ce, **tant en valeur et en contribution, qu'en dynamisation économique**.

Cette valeur de l'industrie de la motoneige s'appuie essentiellement sur la qualité de l'enneigement, et le réseau de **32 000 km de sentiers interreliés** balisé, signalisé et bien entretenu qui offre l'opportunité de découvrir le Québec et ses régions par de longues randonnées et une variété de circuits ainsi que l'accès à des infrastructures de services.

Les **retombées directes récurrentes¹** de l'activité récréotouristique motoneige en 2011 se détaillent comme suit :

	Impacts annuels 2001 (millions \$)	Variation 2001-2011	Impacts annuels 2011 (millions \$)
Retombées directes des dépenses des motoneigistes lors d'excursions et voyages	751,8	+ 25%	939,8
Retombées dues à la fabrication de motoneiges et surfaceuses au Québec	510	+ 47%	749,7
Retombées dues à l'activité de vente de motoneiges neuves au Québec	32	+ 47%	47
Retombées liées à l'entretien des sentiers	134	+22%	164
Retombées dues à l'activité de vente de surfaceuses neuves au Québec	93	+47%	138
Total des retombées directes	1,52 milliard \$		2,04 milliards \$
Total des investissements directs (des entreprises)^{1,2}	21,4 millions \$		26,3 millions \$
Total des retombées directes et des investissements des entreprises	1,54 milliard \$		2,06 milliards \$

1 Le détail des calculs figure dans le rapport Vision de la Motoneige au Québec, 2012, produit par Zins Beuchesne et associés.



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA MOTONEIGE (suite)

La croissance des retombées économiques de l'activité motoneige au Québec s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les **ventes au détail de motoneiges** ont augmenté de 47% entre 2001 et 2011 (le prix unitaire des motoneiges étant passé de 5 800 \$ US en 2001 à 8 450 \$ US en 2011).
- les **ventes de surfaceuses** ont connu une hausse similaire puisque les droits d'accès, le nombre de kilomètres de sentiers, et le nombre de motoneiges immatriculées ont augmenté.
- pour ce qui est des retombées liées à **l'entretien des sentiers**, la hausse a été au moins équivalente à celle du coût de la vie (+22%).
- pour ce qui est des **retombées directes des dépenses des motoneigistes**, on peut estimer leur hausse d'environ 25% entre 2001 et 2010 puisque la hausse des dépenses des touristes canadiens au Québec a été de 40% entre ces deux années; elle a été de -20% pour les touristes américains et de +61% pour les Québécois voyageant au Québec.
- la **hausse des prix des chambres d'hôtel** a été de 19% entre 2001 et 2010. Comme globalement l'année 2011 a été une bonne année touristiquement, la hausse du prix des chambres devrait s'approcher de 25% également.
- les **ventes de pièces, vêtements et accessoires** liés à la motoneige ont augmenté de 7% (ISMA) au cours de la dernière année.

En termes d'investissements¹, on peut donc estimer que l'activité récréotouristique de la motoneige proprement dite a occasionné des investissements directs de la part d'entreprises de services de l'ordre de **130 millions \$ sur cinq ans, soit environ 26 millions de dollars par an.**

	IMPACTS ANNUELS
Établissements d'hébergement et de restauration	12 millions \$
Points de vente de motoneige et d'accessoires	6 millions \$
Clubs de motoneige	5 millions \$
Locateurs de motoneige	3 millions \$
Stations-service	300 000 \$
Total des investissements directs (des entreprises)	26,3 millions \$

Les **retombées fiscales de l'activité motoneige** pour les deux paliers de gouvernement sont estimées à **250 millions de dollars annuellement.**



PERSPECTIVES

L'évolution récente de la pratique de la motoneige, son environnement et les grandes tendances qui l'affectent pointent vers une transformation nécessaire de cette pratique si elle veut survivre. Elle pourra en sortir consolidée, plus prospère et génératrice de retombées économiques accrues.

En particulier, face à l'évolution des clientèles, un certain nombre d'adaptations vont être requises. Il va falloir d'une part augmenter la sécurité et le confort de la pratique et mettre en valeur les paysages, l'hébergement et l'accueil pour les seniors. Pour les usagers dans la quarantaine, l'efficacité de l'organisation et l'accès à une panoplie d'expériences, allant du défi entre amis aux joies du partage en famille, seront essentiels. Pour les jeunes, il faudra offrir des zones d'adrénaline contrôlées et sécurisées.

Beaucoup dépendra de la force des mouvements qui affectent actuellement et affecteront la motoneige dans les prochaines années, mais aussi des stratégies mises en place pour sa transformation et du support qu'elle recevra. La compréhension de l'évolution des besoins financiers de l'activité par nos gouvernements sera primordiale pour affronter les changements générés par de nouvelles normes, en termes de développement durable et de sécurité.

Cela pourrait, et devrait se traduire par un effort global et concerté de développement et de promotion du produit hivernal du Québec où la motoneige devrait occuper une position centrale, en particulier parmi les produits à vocation internationale, qui sera aussi porteur pour la clientèle québécoise.



UNE VISION D'AVENIR

En fonction des résultats de cette étude, d'ici 10 ans, on pourrait alors imaginer une situation positive et porteuse d'avenir pour la motoneige au Québec:

- **150 000 usagers de la motoneige membres de la FCMQ** au Québec au lieu de 80 000 à 100 000 actuellement, si on inclut ceux qui louent des motoneiges;
- **le retour en nombre accru des clientèles américaines et ontariennes** qui retrouveront un réseau fiable et de qualité, offrant une expérience et des services hors pair;
- **une forte augmentation des clientèles internationales** attirées par la qualité de l'expérience et des sentiers, les territoires exceptionnels desservis et les services efficaces, conquises par un positionnement fort du produit et une promotion efficace sur de nouveaux marchés;
- **un accroissement des clientèles jeunes et féminines** qui trouveront chacune une expérience à leur mesure;
- **un nombre accru de voyages** de motoneige à travers le Québec;
- **des retombées touristiques économiques et fiscales multipliées** : avec des retombées économiques potentielles de 3 milliards de dollars et des revenus fiscaux en conséquence de près de 400 millions de dollars.





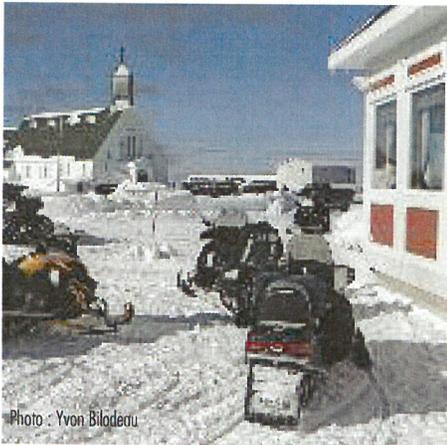


Photo : Yvon Bilodeau



Photo : Yvon Bilodeau



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : 514 252-3076 | Télécopieur : 514 254-2066
Site Internet : www.fcmq.qc.ca | Courriel : info@fcmq.qc.ca